



RAPPORT 2022 > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2022 DE L'OPTL

> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

368 boulevard Henri Barnier
13321 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. 04 91 46 65 55
paca@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2022 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la branche.....	9
Les effectifs salariés.....	18
Les caractéristiques des emplois	23
La typologie des métiers	27
La rémunération	30
La démographie	31
La formation dans la branche	35
La dynamique de l'emploi.....	42
La prospective globale pour la région	46

Edito

L'année 2021, année d'observation qui a permis la rédaction de ce rapport régional, montre une hausse des effectifs salariés de la branche des transports et activités auxiliaires corrélée à la reprise de l'activité générale faisant suite à la période COVID ; le produit intérieur brut national a en effet progressé de 6,8% en 2021.

En région Provence Alpes Côte d'Azur, la branche a créé 2 120 emplois en 2021, soit une progression de ses effectifs de 4% contre 2,2% l'année précédente. Si l'on ajoute à ces créations, les remplacements de collaborateurs partis à la retraite ou pour un tout autre motif, les nouveaux entrants sont plus nombreux et, par voie de conséquence, les besoins en qualification également. Malgré ce constat favorable, les tensions de recrutement demeurent : il faudrait en effet davantage de personnel formé pour garantir au public les prestations de transport pour se rendre à un rendez-vous médical, dans un établissement scolaire ou pour assurer le stockage ou la livraison de produits, et conduire ces apprenants vers une réelle appropriation du métier « apprendre pour entreprendre ».

Il est donc primordial de poursuivre les actions menées avec nos partenaires pour faire connaître nos métiers au grand public et attirer toujours plus de talents vers nos secteurs. La diversification des recrutements constitue également un levier à ces difficultés : former et intégrer plus de femmes, se tourner davantage vers les personnes nouvellement qualifiées en sécurisant leur intégration... Enfin, les travaux menés sur l'attractivité de nos métiers devraient également permettre d'apaiser ces tensions.

C'est en conjuguant nos efforts que nous relèverons le défi.

Cette année encore, nous tenons à remercier les contributeurs à ce travail qui met en lumière les données relatives à l'emploi et aux qualifications dans le secteur : merci aux entreprises qui répondent à l'enquête terrain réalisé par l'AFT, merci à l'AFT, à l'OPCO Mobilités, à l'INSEE, à l'URSSAF, à Pôle emploi, à la DGEFP, au Ministère de l'Education nationale... qui alimentent également ce rapport.

Victor FARAMIA
Président de l'OPTL PACA

François SANCHIS
Vice-président de l'OPTL PACA



Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique.

➤ Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

7 RAPPORT 2022 DE L'OPTL – Provence Alpes Côte d'Azur

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs-trices

L'exploitation des déclarations annuelles de données sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs-trices qui travaillent, soit dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Provence Alpes Côte d'Azur, on met ainsi en évidence que :

- 41 % des emplois de conducteurs-trices de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 58 % des conducteurs-trices routiers-ères et grands routiers et 22 % des conducteurs-trices livreurs-euses.
- 52 % des conducteurs-trices de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 45 % sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3 % des conducteurs-trices travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs-trices de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs-trices sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

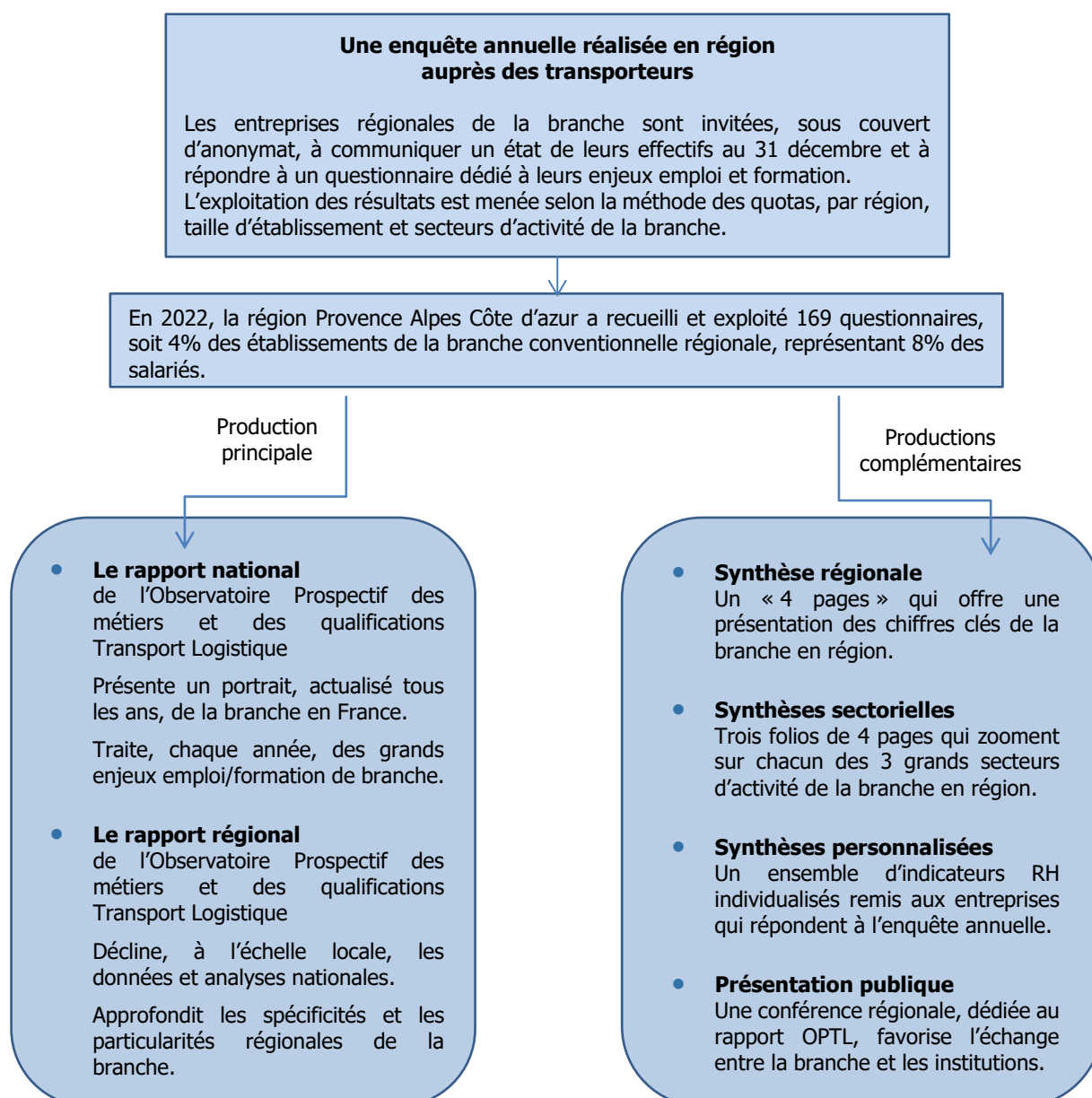
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

3 889 établissements employeurs
(soit 9,3 % des établissements employeurs nationaux de la branche)

Les établissements

Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement dépendant juridiquement d'une entreprise ; c'est le lieu où s'exerce l'activité.

Une entreprise est un regroupement d'établissements lorsque l'activité de celle-ci se réalise sur des lieux différents.

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	2 108	54%	61%
Transport routier de voyageurs	264	7%	6%
Déménagement	166	4%	3%
Location	108	3%	3%
Auxiliaires de transport	511	13%	11%
Prestataires logistiques	167	4%	4%
Transport sanitaire	565	15%	12%
Ensemble de la branche	3 889	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Toutes activités confondues, au cours de l'année écoulée, le nombre d'établissements avec salariés de la branche des transports et activités auxiliaires a augmenté de 1,8%, augmentation portée essentiellement par l'activité « marchandises » ; le secteur du transport de personnes (transports de voyageurs et transport sanitaire) perd des établissements au cours de cette même année (-1,9%).

Le transport routier de voyageurs continue de se contracter, perdant à lui seul, au cours des 6 dernières années, 76 établissements.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	8 019	82%	87%
Transport routier de voyageurs	508	5%	4%
Déménagement	278	3%	2%
Location	141	1%	1%
Auxiliaires de transport	411	4%	3%
Prestataires logistiques	139	1%	1%
Transport sanitaire	245	3%	2%
Ensemble de la branche	9 741	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Comme l'année précédente, la part d'établissements sans salarié exerçant leur activité dans le secteur du transport routier de marchandises continue sa progression (+ 28% en 2020 et + 38% en 2021) ; ce sont les « autres activités de poste et de courrier » (code APE 5320Z regroupant les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains et taxis marchandises, la livraison de pizzas chaudes sans fabrication, le transport de repas sans fabrication pour compte de tiers, le portage de journaux si la desserte se fait de porte à porte pour le client final), activités réalisées par des travailleurs indépendants, qui enregistrent la plus forte augmentation.

11 RAPPORT 2022 DE L'OPTL – Provence Alpes Côte d'Azur

Créations d'établissements avec et sans salariés enregistrées au cours de l'année 2021

	Nombre de créations 2021	Nombre de créations 2020
Transport routier de marchandises	10 628	5 386
Transport routier de voyageurs	23	10
Déménagement	41	21
Location	11	10
Auxiliaires de transport	43	32
Prestataires logistiques	14	13
Transport sanitaire	14	13
Ensemble de la branche PACA	10 774	5 486
FRANCE	98 749	73 101

Source : Ellisphere, données ajustées au champ conventionnel

Les créations d'établissements avec et sans salariés, toutes activités confondues, ont fortement progressé. C'est dans le transport routier de marchandises que l'augmentation est la plus forte : comme indiqué précédemment, ce sont les activités du code APE 5310Z qui impulsent cette tendance (10 108 créations à lui seul). Avec la COVID, les consommateurs limités dans leur déplacement ont eu recours de plus en plus fréquemment à internet pour leurs achats de toute nature livrés par des travailleurs indépendants.

Défaillances d'entreprises avec et sans salariés constatées au cours de l'année 2021

	Nombre de défaillances 2021	Nombre de défaillances 2020
Transport routier de marchandises	2 504	298
Transport routier de voyageurs	69	9
Déménagement	31	7
Location	8	4
Auxiliaires de transport	38	8
Prestataires logistiques	6	3
Transport sanitaire	21	4
Ensemble de la branche PACA	2 677	333
FRANCE	37 289	5 342

Source : Ellisphere, données ajustées au champ conventionnel

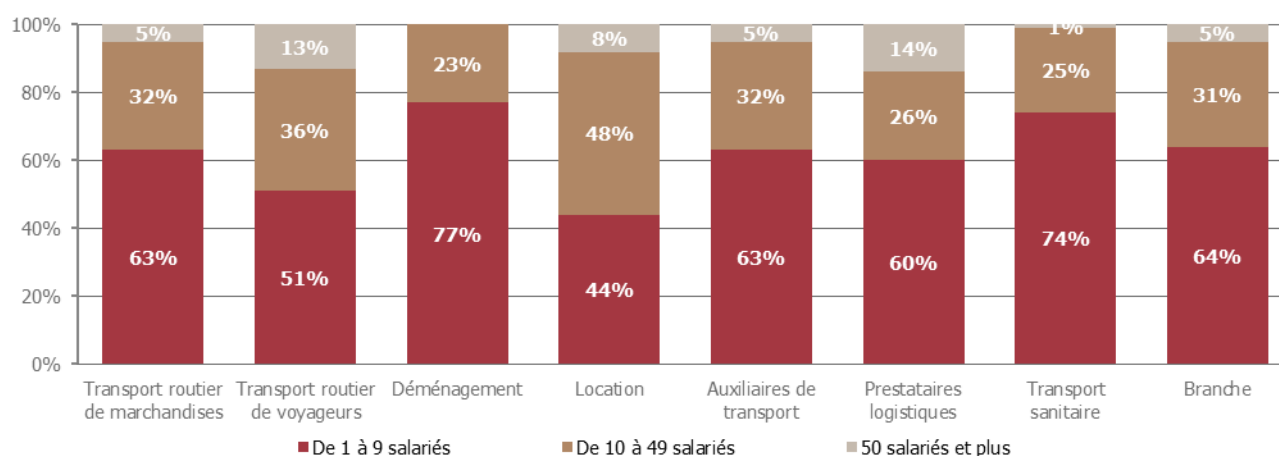
Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement et liquidation judiciaire).

Le nombre d'entreprises défaillantes a considérablement augmenté au plan régional comme au plan national où l'on relève que 95% des défaillances ont concerné le transport routier de marchandises et 98% d'entre elles sont des cessations d'activité. C'est encore les entreprises du code APE 5320Z constituées en grande majorité de livreurs à domicile qui représentent la plus grande part de ces cessations (85% d'entre elles).

En région PACA, 1 411 salariés ont été touchés par les 2 504 défaillances d'entreprises dont 65 % dans les activités « marchandises », 30% dans le transport routier de voyageurs et 5% dans le transport sanitaire.

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



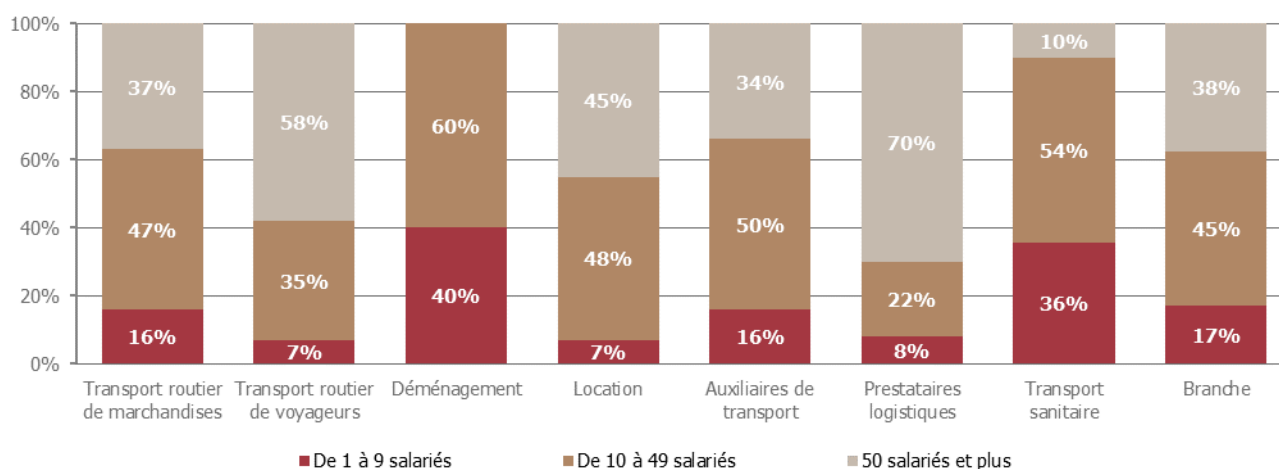
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

La structure par taille des établissements varie très peu d'une année sur l'autre. On notera toutefois qu'en 2009, la classe de taille de moins de 10 salariés représentait 67% des établissements contre 64% cette année. Ce sont les établissements dont la taille se situe entre 10 et 49 salariés qui profitent de cette variation puisque sur la même période, la part de ces établissements passe de 28% à 31%.

L'activité de déménagement et celle du transport sanitaire demeurent très atomisées avec une tendance toutefois à un resserrement des établissements de moins de 10 salariés dans le transport sanitaire : ils représentaient 78% des structures en 2009 contre 74% cette année.

13 RAPPORT 2022 DE L'OPTL – Provence Alpes Côte d'Azur

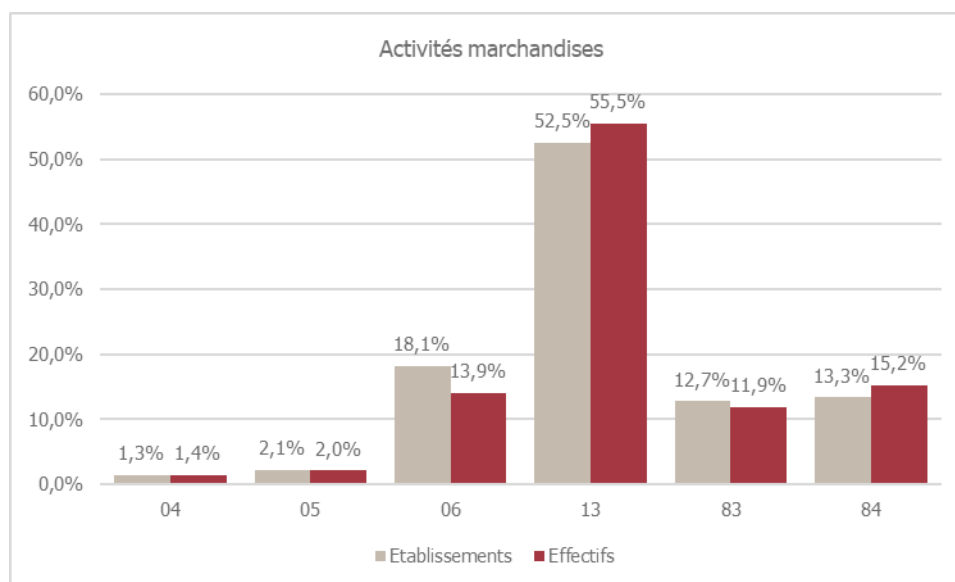
Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

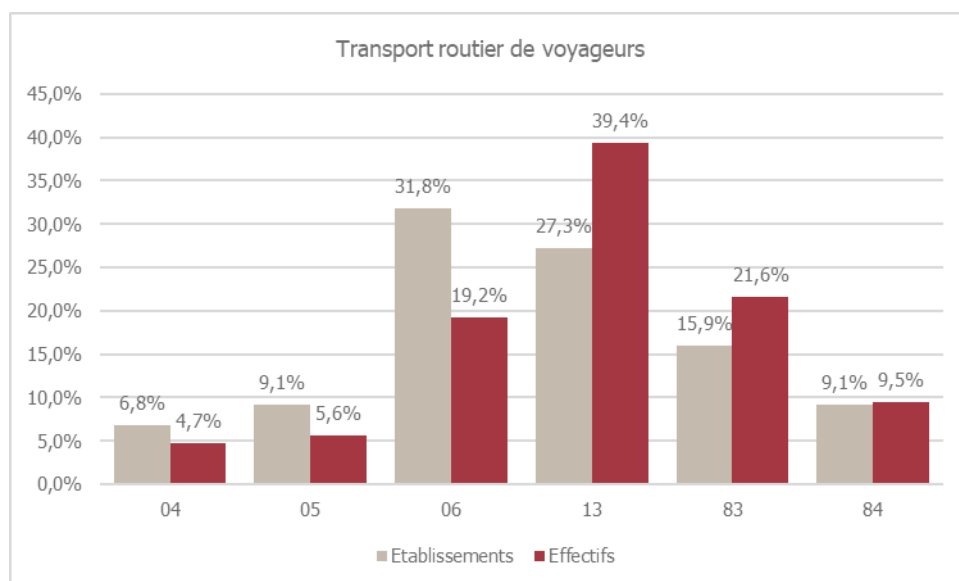
Toutes activités confondues, la répartition des effectifs salariés par taille d'établissement montre que ce sont les établissements de taille intermédiaire (10 à 49 salariés) qui comptent la plus grande part de salariés (45%) ce qui n'a pas varié au cours de la dernière décennie ; ce sont les entités de moins de 9 salariés qui ont perdu une part d'effectifs salariés (- 3 points) sur cette même période, à l'image de leur perte de poids dans la branche.

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

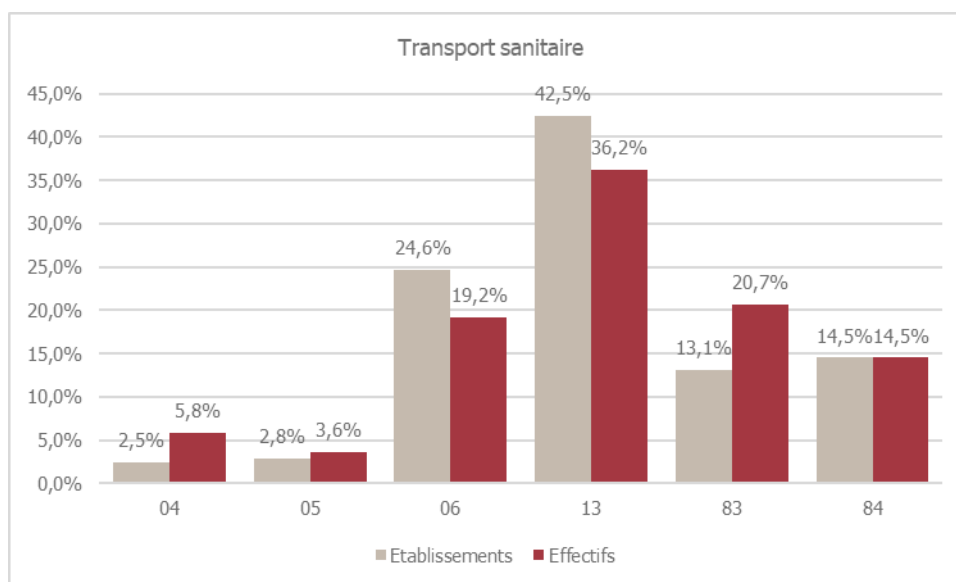
La répartition des établissements et des effectifs salariés par département dans l'activité « marchandises » montre, sans surprise, une forte concentration dans le département des Bouches du Rhône qui compte 1 608 établissements et 24 056 salariés soit 52,5% des établissements du secteur et 55,5% des salariés.



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Dans le secteur du transport routier de voyageurs, la part d'établissements la plus forte (près de 32%) au regard des autres départements se situe dans les Alpes Maritimes, traditionnellement territoire touristique ; on note que, dans ce département, la part de salariés ne suit pas en proportion celle des établissements qui emploient 19% des salariés régionaux du secteur.

Dans les Bouches du Rhône, on compte 39% de salariés employés dans 27% des établissements régionaux.



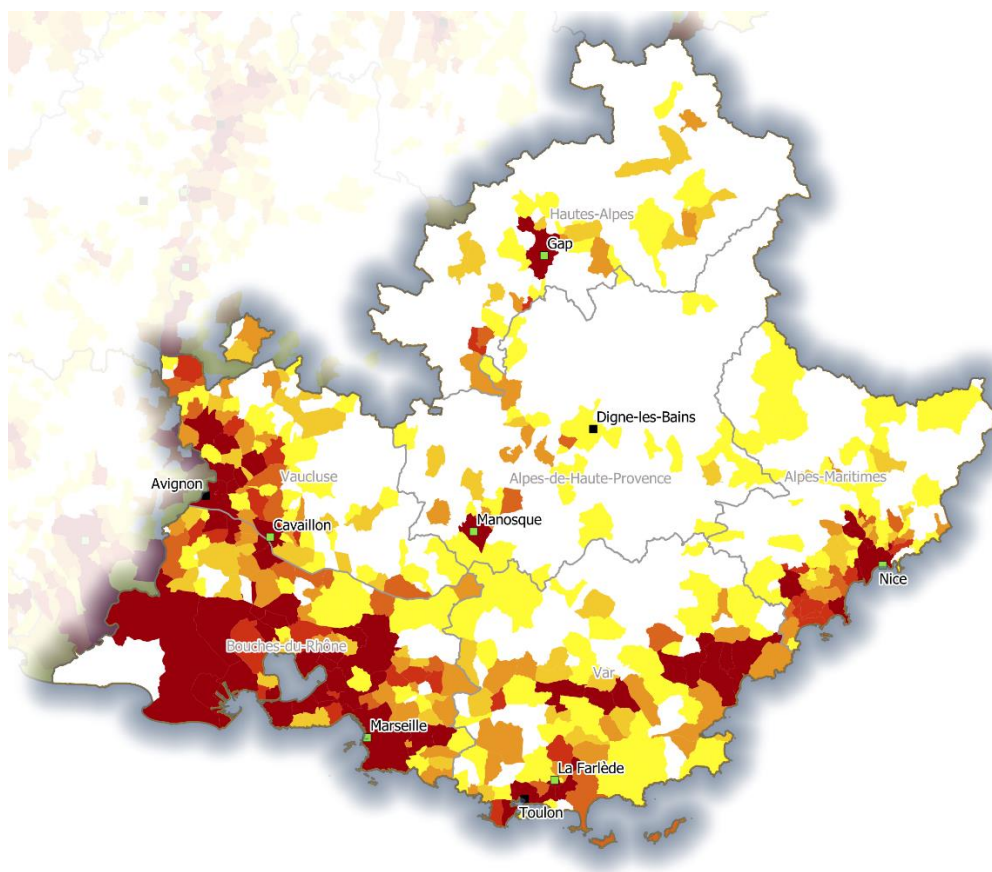
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Le transport sanitaire se concentre dans le département des Bouches du Rhône où sont installés près de 43% des établissements du secteur qui emploient plus de 36% des effectifs sanitaires régionaux. Après les Bouches du Rhône, ce sont les départements du Var et des Alpes maritimes qui emploient la plus grande part de salariés du secteur avec respectivement près de 21% et plus de 19% des effectifs régionaux.

La localisation des emplois

Activités marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région

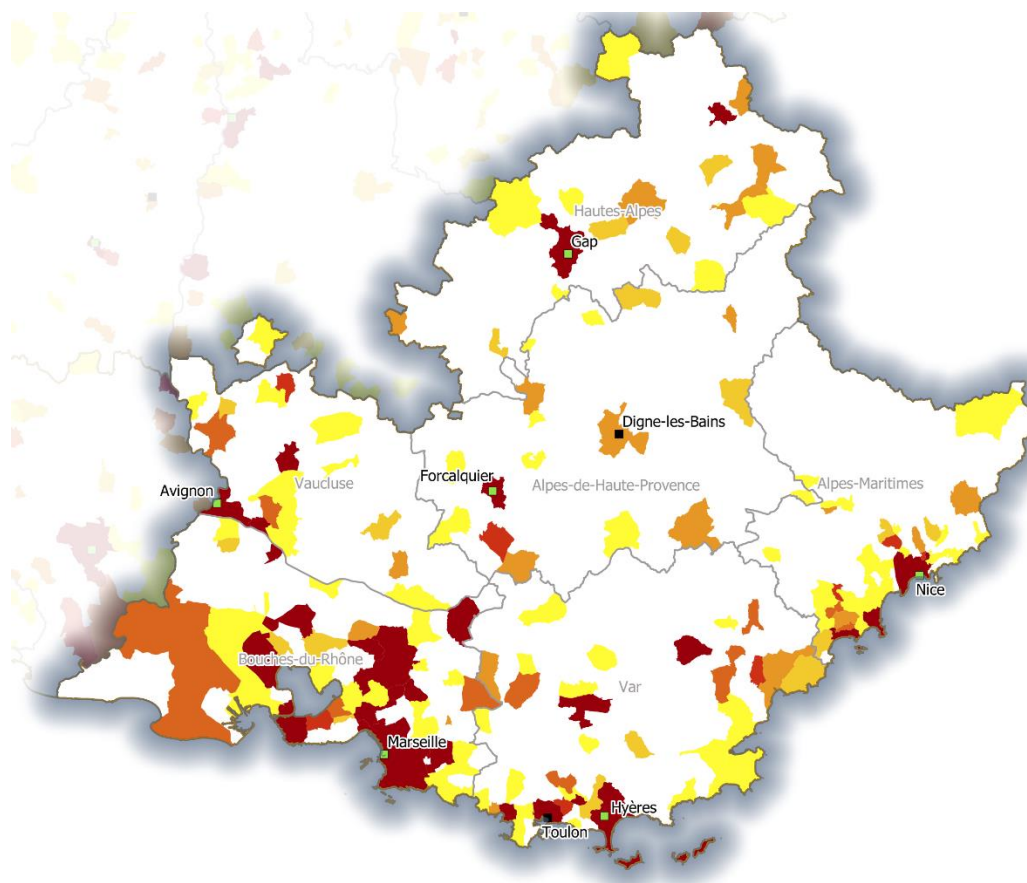


Salariés par commune (MAR)

- 0 à 5
- 5 à 15
- 15 à 50 (moyenne à 48)
- 50 à 75
- 75 à 150
- 150 à 9500

Transport de voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région

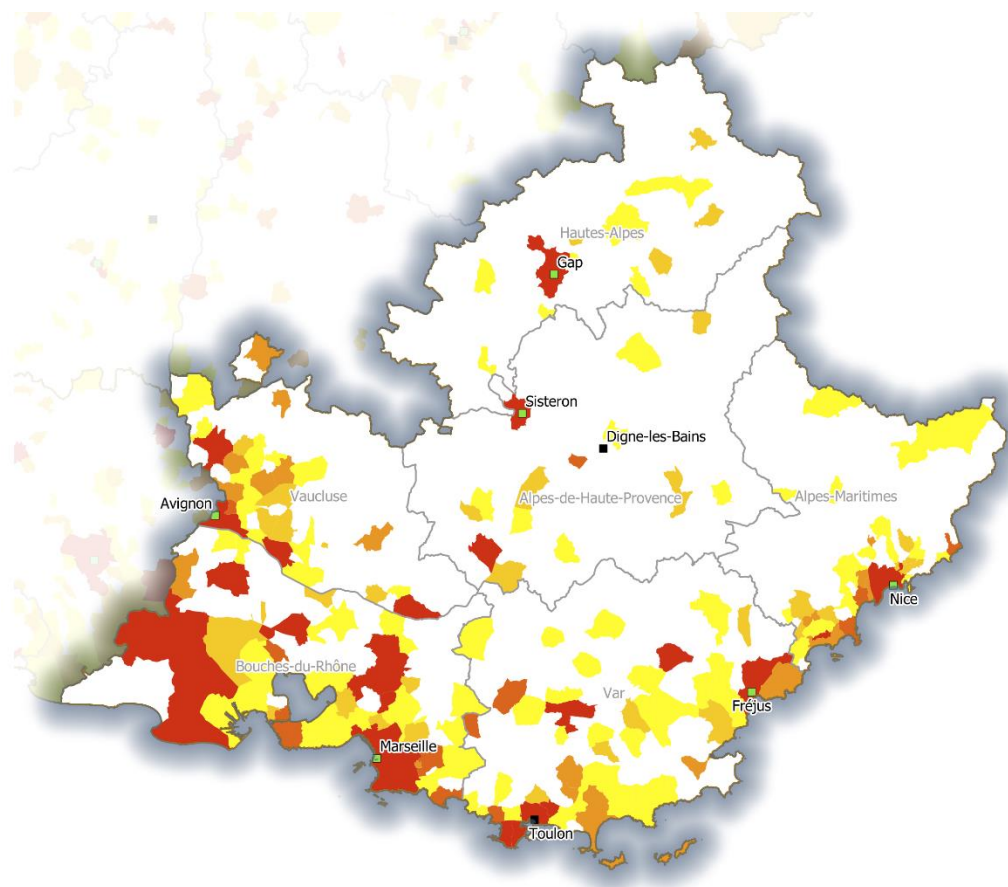


Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 60
- 60 à 80
- 80 à 3200

Transport sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les effectifs salariés

55 414 salariés
(soit 7,1 % des effectifs nationaux de la branche)

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% des effectifs en région	% en France
Transport routier de marchandises	29 575	53 %	54 %
Transport routier de voyageurs	7 106	13 %	13 %
Déménagement	1 048	2 %	1 %
Location	2 197	4 %	3 %
Auxiliaires de transport	7 438	13 %	14 %
Prestataires logistiques	3 116	6 %	7 %
Transport sanitaire	4 934	9 %	8 %
Ensemble de la branche	55 414	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% des effectifs en région	% en France
Conduite	35 621	64 %	68 %
Exploitation transport	6 521	12 %	7 %
Logistique – Manutention - Magasinage	6 558	12 %	13 %
Direction	1 516	3 %	2 %
Gestion	2 573	4,5 %	5 %
Ventes-Achats	942	1,5 %	1 %
Maintenance	1 027	2 %	2 %
Interprofessionnel	656	1 %	1 %
Ensemble de la branche	55 414	100%	100%

Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par secteur d'activité varie peu d'une année sur l'autre.

L'activité « marchandises » est la plus représentative de la branche transport et activités auxiliaires puisqu'elle représente 78% des effectifs salariés répartis dans le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les auxiliaires du transport et les prestataires logistiques.

Si l'on observe les effectifs par famille professionnelle, la famille conduite demeure la plus représentée en région avec 64% des effectifs soit près de 2 salariés sur 3.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2021

10 492 femmes
(soit 18,9 % des effectifs régionaux de la branche)

	Effectifs en région	% de femmes en région	% en France
Conduite	35 621	8 %	10 %
Exploitation transport	6 521	44 %	38 %
Logistique – Manutention - Magasinage	6 558	18 %	21 %
Direction	1 516	17 %	24 %
Gestion	2 573	79 %	77 %
Ventes-Achats	942	66 %	58 %
Maintenance	1 027	2 %	5 %
Interprofessionnel	656	87 %	72 %
Ensemble de la branche	55 414	19 %	18 %

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

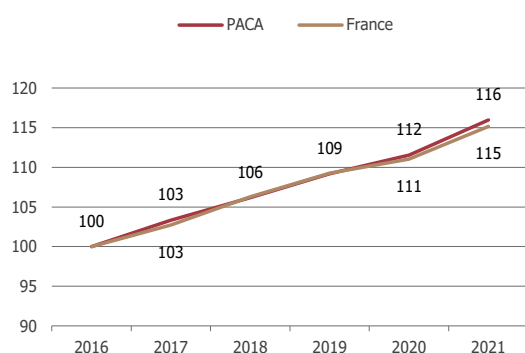
Depuis 5 ans, la proportion de femmes dans les effectifs salariés de la branche reste stable à près de 19%. On atteint la parité (40/60) dans les familles :

- « interprofessionnel », emplois en lien avec le secrétariat, le gardiennage...,
- « gestion » emplois en lien avec les services généraux des entreprises,
- « ventes-achats », famille qui regroupe les emplois de visite, négociation auprès de clients et de fournisseurs, marketing, publicité et relations publiques,
- « exploitation transport » emplois caractérisés par la maîtrise de techniques, de réglementations propres au transport.

Toutes familles confondues, on notera toutefois que le nombre de femmes dans la branche ne cesse d'augmenter depuis 5 ans (+24% sur cette période).

L'effectif salarié a augmenté de 4% par rapport à 2020 (= 2 120 créations d'emploi)

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2016)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

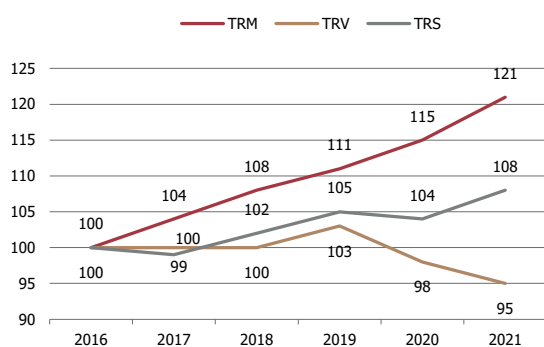
Les effectifs salariés de la branche ne cessent de progresser depuis 5 ans en région Provence Alpes Côte d'Azur (+16 points depuis 2016).

Si l'on remonte dans le temps et que l'on observe leur évolution sur la dernière période haussière (2013- 2021), on note une augmentation de 25% de ces effectifs passant de 44 536 salariés en 2013 à 55 414 en 2021.

Sur la période considérée (2013-2021), cette augmentation est à nuancer selon le secteur :

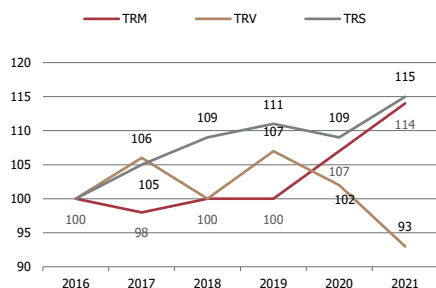
- Le transport routier de voyageurs a enregistré une hausse plus modérée (+3,2%). Il a en effet été fortement impacté par la crise sanitaire notamment sur l'activité « tourisme » ce qui s'est traduit par une baisse du nombre de salariés entre 2019 et 2021 (- 7,5%) qui a freiné la courbe haussière enregistrée entre 2013 et 2019 (+ 11,6%).
- Les effectifs du transport sanitaire se sont accrus de 18,9% (+786 salariés) sur cette période.
- Ce sont les activités « marchandises » qui représentent 78 % des effectifs de la branche qui donnent le rythme de croissance puisqu'à elles seules, elles enregistrent une variation de 29,5% d'effectifs en plus sur la période de référence créant ainsi près de 10 000 emplois (9 872) en 8 ans.

Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2016)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs de conducteurs-trices par activité (base 100 en 2016)



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'évolution la plus favorable concerne la famille « logistique-manutention-magasinage » qui affiche une croissance de 65% soit 2 580 créations d'emploi en 5 ans.

La famille « exploitation transport » créée en 5 ans, 1 249 postes.

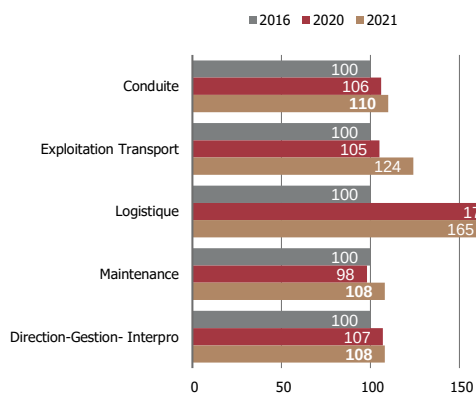
Les conducteurs-trices sont, parmi les familles professionnelles, les plus représentatifs de la branche.

Rappelons que toutes familles professionnelles et tous secteurs d'activité confondus, il pèsent près des 2/3 des effectifs (64%) et se sont accrus de 10 points au cours des 5 dernières années.

Leur évolution varie également d'un secteur d'activité à un autre. Sur cette même période 2016-2021 : les activités « marchandises » ont créé 3 150 postes de conduite, le transport sanitaire 585 postes et le transport routier de voyageurs en a perdu 420.

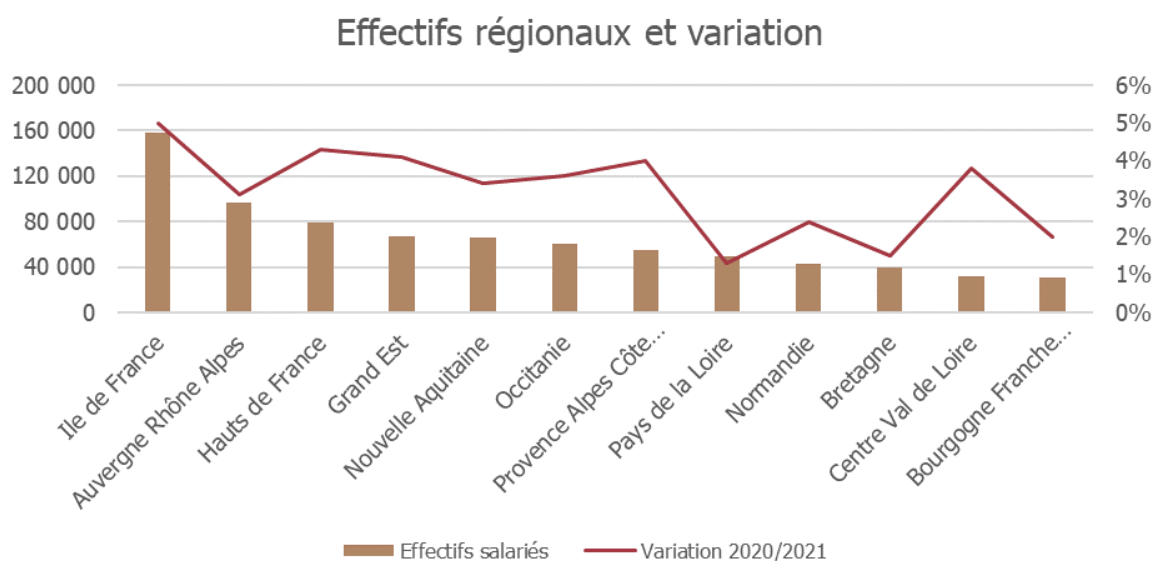
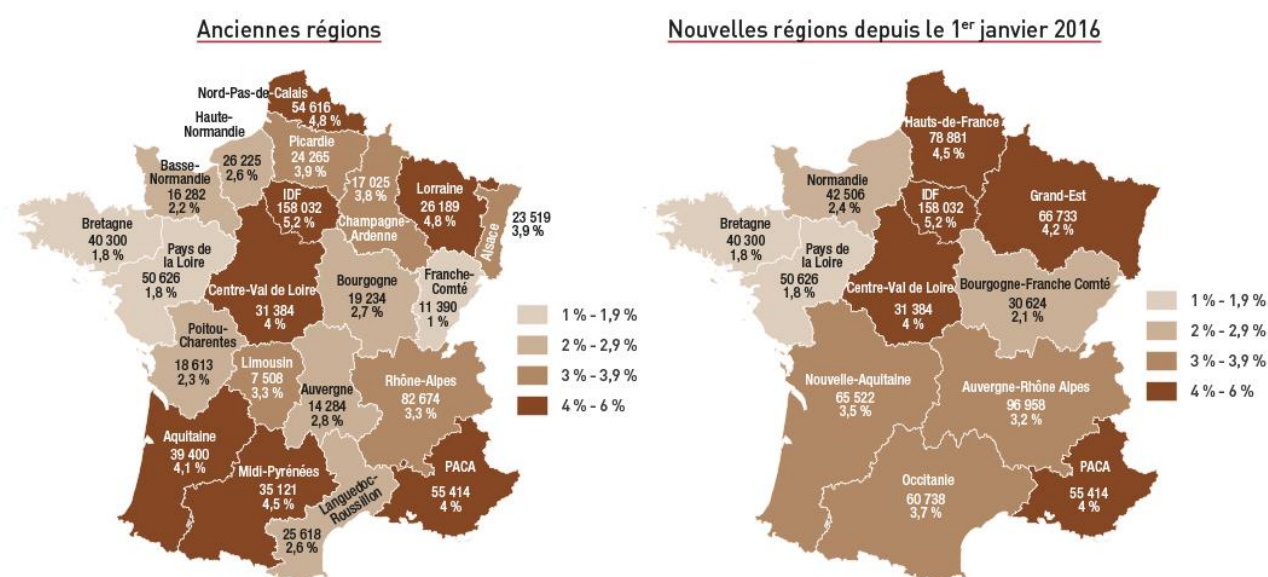
Toutes les familles professionnelles voient leurs effectifs croître à l'exception de la famille direction qui, prise isolément, en perd 11%.

Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2016)



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

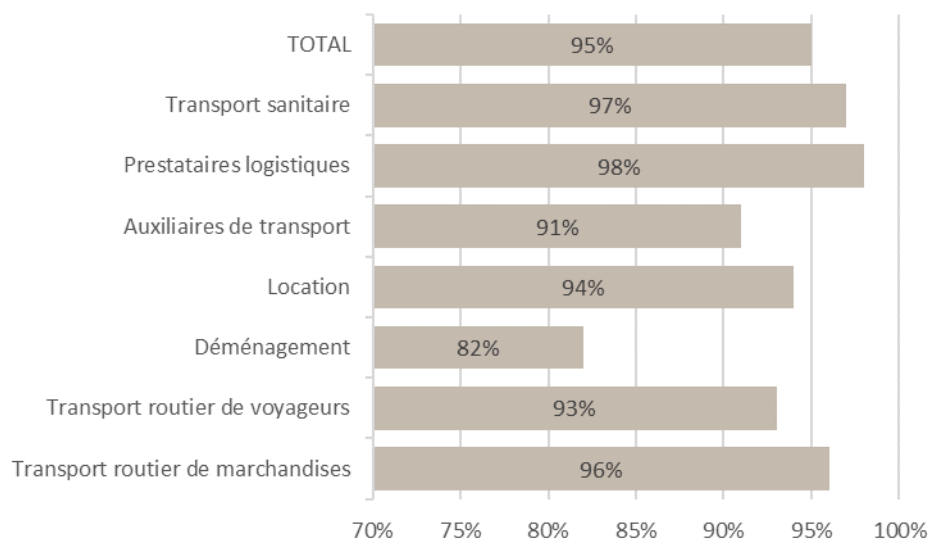
Répartition de l'emploi salarié de la branche par région et évolution en 2021



La région PACA se situe à la 7^{ème} place « nouvelles régions » en nombre d'effectifs salariés juste après l'Occitanie et juste avant les Pays de la Loire.

Les caractéristiques des emplois

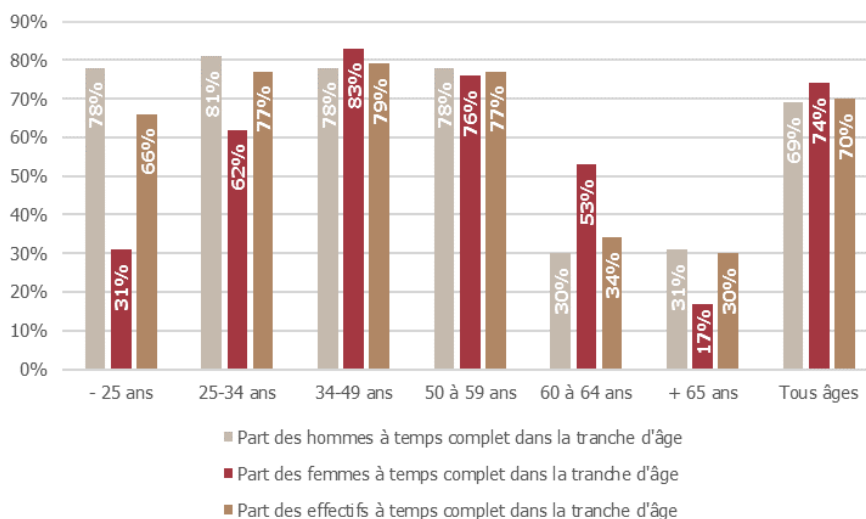
Part des salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2021



Source : Enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

95% des salariés de la branche, ont un contrat de travail à durée indéterminée, ils étaient 96% l'année précédente.

Part des effectifs à temps complet dans le transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

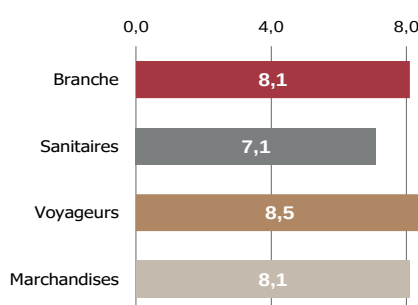


Source : Enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le secteur du transport routier de voyageurs est celui, parmi les autres secteurs de la branche, qui recourt le plus souvent au temps partiel (30% des contrats contre 7% pour les autres secteurs) notamment pour des postes de conduite en transport scolaire.

En région PACA, on note que dans le transport routier de voyageurs, les jeunes femmes (moins de 35 ans) sont plus touchées par le temps partiels que les hommes dans cette même tranche d'âge. Toutefois, tous âges confondus, la part de femmes à temps complet est plus importante que celle des hommes (74% contre 69%).

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2021 (en années)



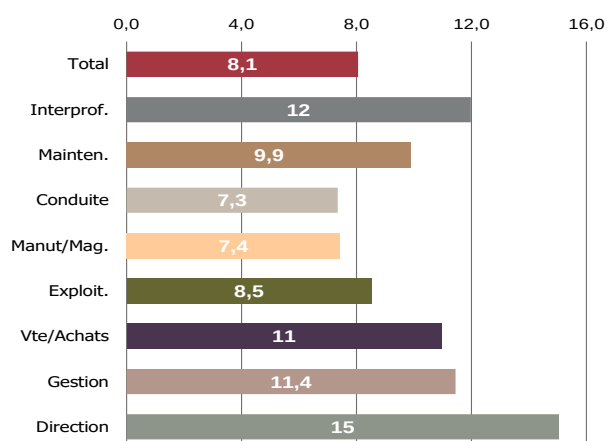
Source : Enquête tableau de bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'ancienneté moyenne dans un même établissement, tous secteurs d'activité confondus, s'élève à un peu plus de 8 ans (8,1 ans) : il est de 8 ans et demi au plan national.

En terme de répartition, 29% des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté contre 24% 10 ans auparavant. 35% d'entre eux ont moins de 4 ans d'ancienneté dans un même établissement, ils étaient 42% en 2011.

C'est le transport sanitaire qui, en région PACA comme au national, a la plus faible ancienneté par établissement (un peu plus de 7 ans en 2021 contre 7 ans et demi l'année précédente).

Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers

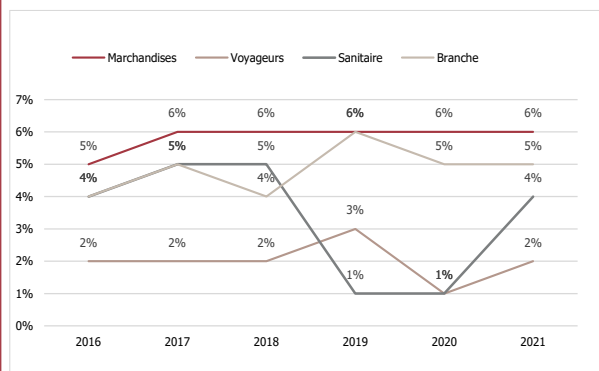


Source : Enquête tableau de bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs d'activité confondus, l'ancienneté moyenne dans un même établissement varie sensiblement selon la famille professionnelle.

L'ancienneté la plus longue se trouve, sans surprise, dans la famille direction (15 ans). En revanche, ce sont les salariés sur des postes de conduite, famille la plus représentée (64% des effectifs totaux de la branche), qui ont l'ancienneté la plus faible soit 7 ans et 4 mois (7,3 ans). Pour rappel, l'ancienneté moyenne par secteur d'activité dans la famille conduite s'élève à 19 ans dans l'activité marchandises, 12 ans dans le secteur du transport routier de voyageurs et 9 ans dans le transport sanitaire.

Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité

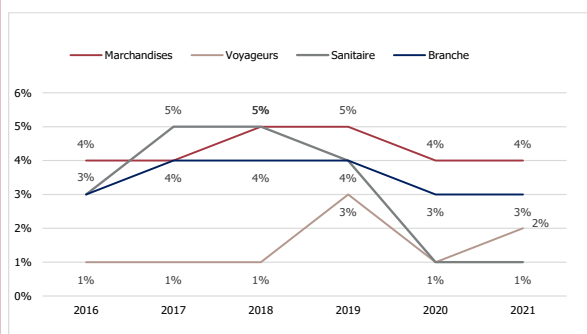


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les moins de 25 ans représentent 5% de la branche soit près de 2 800 personnes (contre 2 400 l'année précédente). Les moins de 20 ans représentaient 0,5% des salariés en 2011 contre plus de 2% dix ans après.

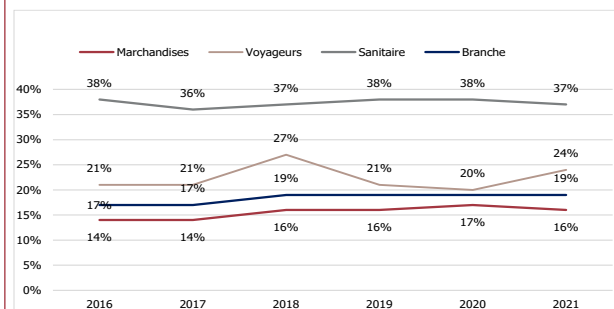
C'est le transport routier de voyageurs qui enregistre structurellement la part la plus faible de jeunes salariés. Dans ce secteur, la réforme ayant abaissé, sous conditions, l'âge de la conduite à 18 ans devrait permettre d'infléchir cette tendance, la famille conduite étant la plus représentative du secteur.

Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité

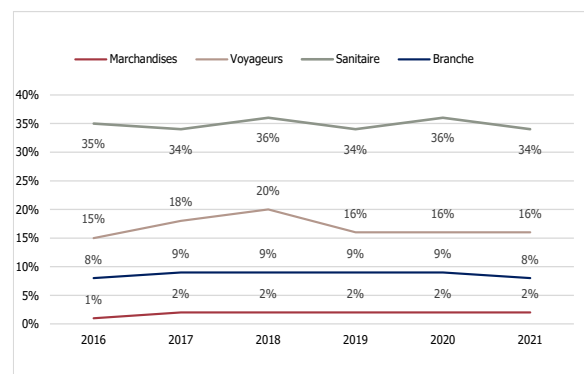


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

19 % des effectifs salariés sont des femmes. Elles sont 37% dans le transport sanitaire. Un poste sur 4 est tenu par une femme dans le transport voyageurs et 16% dans le transport de marchandises.

Les femmes sont, au regard des autres grands secteurs, plus représentées dans la famille conduite en transport sanitaire : plus d'un tiers de ces postes est tenu par une femme. En revanche, et de façon récurrente, les conductrices sont peu présentes aux postes de conduite dans les activités marchandises (2%) : la difficulté consiste pour les employeurs à recruter des femmes trop peu nombreuses à être formées sur ces postes car trop peu nombreuses à s'orienter vers ces métiers malgré les efforts entrepris par la profession sur une orientation objective.

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

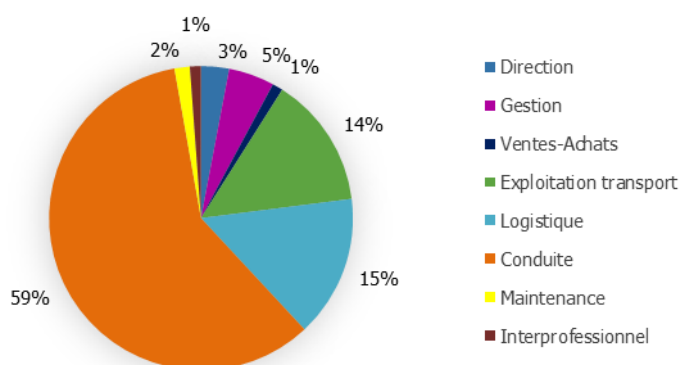


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

Activités marchandises

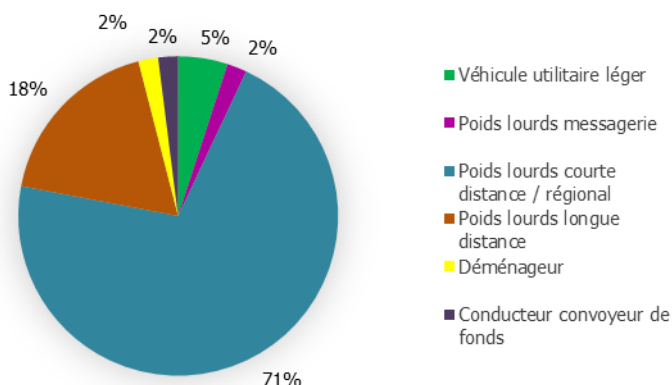
Effectifs salariés des activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle conduite représente 59% des effectifs employés dans les activités « marchandises ». Elle emploie 25 646 personnes au 31 décembre 2021.

Répartition des effectifs de conducteurs-trices en activités marchandises par spécialité au 31 décembre 2021

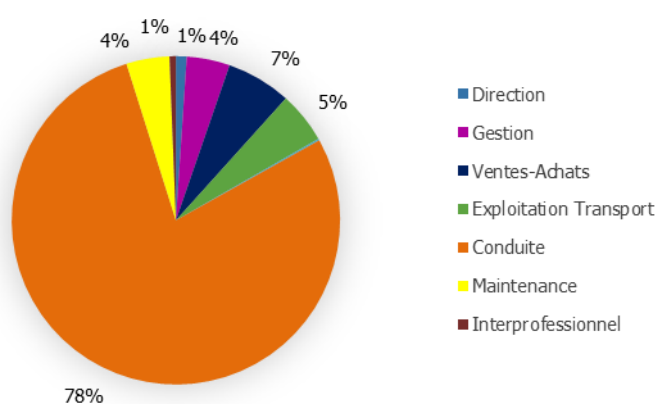


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les conducteurs-trices sur courte distance représentent la très grosse part des effectifs de la famille conduite (plus de 7 conducteurs-trices sur 10) ; ceci ne présume en rien du type de véhicule lourd utilisé (porteur ou véhicule articulé) par ces conducteurs-trices.

Transport de voyageurs

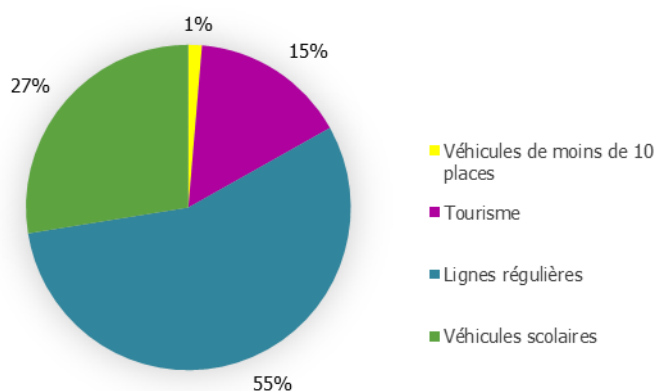
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Près de 8 salariés sur 10 (78%) sont affectés à conduite soit 5 559 personnes.

Répartition des effectifs de conducteurs-trices en transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2021

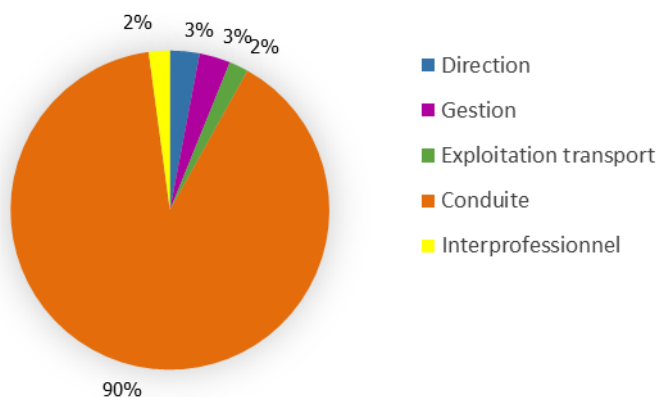


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus d'un-e conducteur-trice sur 4 (27%) est affecté à du transport scolaire et ont très souvent un contrat à temps partiel du fait de l'organisation des journées des élèves à l'école.

Transport sanitaire

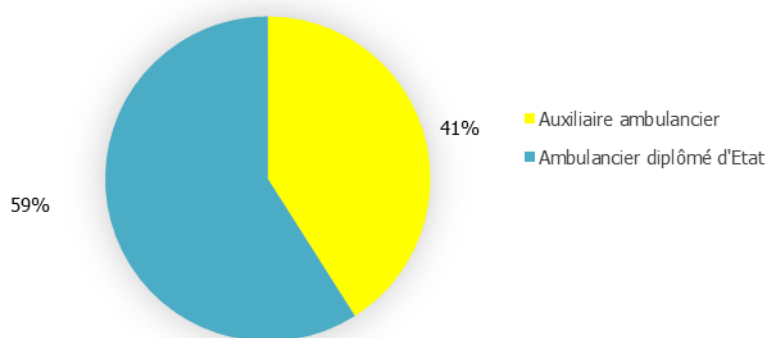
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le transport sanitaire est le secteur qui, dans la branche des transports et activités auxiliaires, compte la plus grande part de postes de conduite (9 salariés sur 10).

Répartition des effectifs de conducteurs-trice en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2021



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Un ambulance ne peut circuler en double équipage qu'avec au moins un titulaire du diplôme d'Etat d'ambulancier.

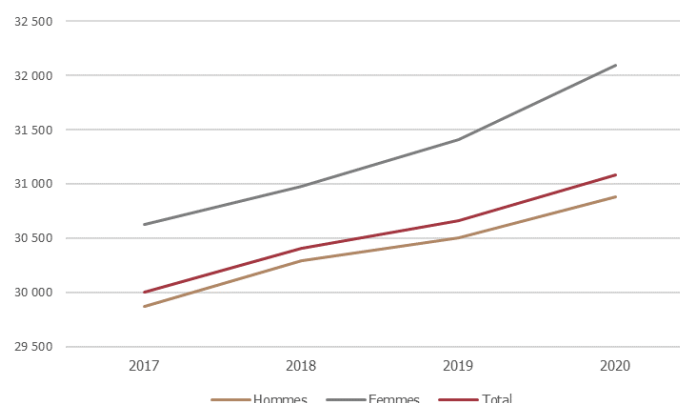
La rémunération

Rémunération moyenne annuelle par ETP en région PACA selon les secteurs d'activités en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Rémunération moyenne brute	29 380	30 949	29 129	32 509	37 631	35 092	26 942	31 085
Hommes	29 247	30 878	28 661	32 040	37 897	36 126	27 062	30 879
Femmes	30 591	31 217	31 560	36 875	37 054	32 034	26 626	32 093
Rémunération moyenne nette	22 953	24 006	22 725	25 334	28 864	27 111	21 539	24 208
Hommes	22 878	23 948	22 403	25 038	29 116	27 885	21 682	24 084
Femmes	23 642	24 227	24 395	28 095	28 316	24 826	21 167	24 818

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, d'heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

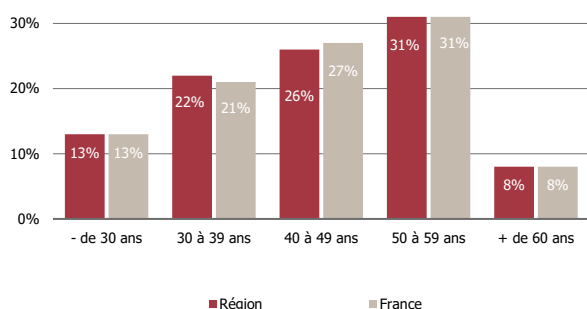
En moyenne, en 2020, tous secteurs confondus, les rémunérations brute et nette en ETP de la région PACA sont supérieures à la celles observées au plan national de l'ordre de +0,9%.

Les femmes ont une rémunération moyenne nette en ETP supérieure de plus de 3% à celle des hommes ; la part de cadres chez les femmes (10%) est supérieure à celle des hommes dont 6% sont des cadres.

La démographie

L'âge moyen des salariés de la branche est de 44 ans

Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2021



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La répartition des salariés par tranches d'âges est quasi identique entre notre région et la France (les plus de 49 ans représentent 39% des salariés ici et là).

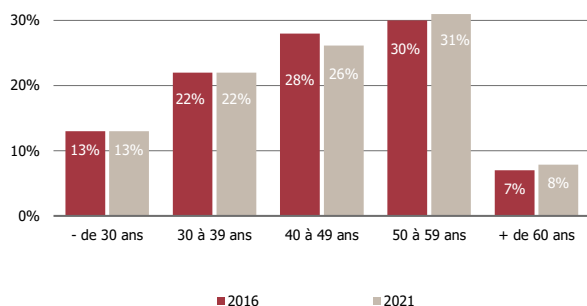
En région, au cours des cinq dernières années, la part des plus de 49 ans a gagné 2 points au détriment de la tranche d'âge des 40-49 ans. La part des plus jeunes (moins de 30 ans) n'a pas variée au cours de cette période.

Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2011	2016	2021
Marchandises	42	44	44
Voyageurs	47	48	48
Sanitaire	43	42	43
Branche	43	44	44

Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2011	2016	2021
Conduite en marchandises	43	45	45
Conduite en voyageurs	48	48	50
Conduite en sanitaire	42	41	43
Exploitation transport	40	41	40
Logistique	38	41	41
Autre	44	46	46

Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

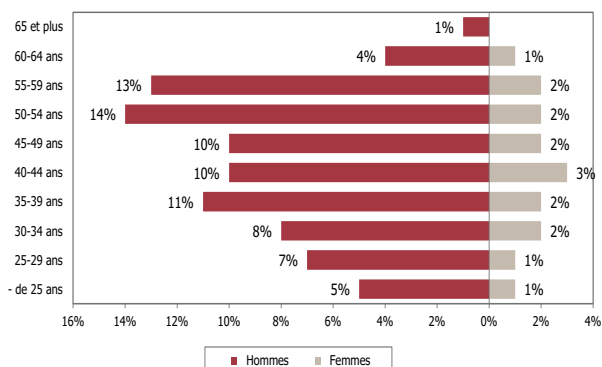
L'âge moyen des salariés de la branche augmente pour atteindre en 2021 44 ans : l'activité marchandises est le grand secteur qui enregistre la plus grande variation : en dix ans, l'âge moyen a gagné deux points.

Le secteur « voyageurs » demeure depuis dix ans sur une moyenne d'âge préoccupante mais stable, de 48 ans.

Selon la famille de métiers, la situation est très variable : les conducteurs-trices voyageurs ont 50 ans en moyenne alors que les salariés de la famille logistique en ont 40.

Quelle que soit la famille de métiers, toutes sont vieillissantes à l'exception de celle des exploitants qui demeure à 40 ans depuis 10 ans.

Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2021

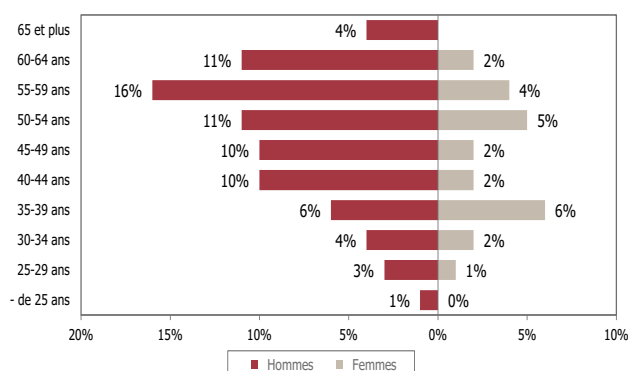


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les pyramides des âges par grands secteurs montrent que dans les activités marchandises, les plus de 49 ans pèsent 37% (28% en 2011) des salariés contre 53% (44% en 2011) dans le secteur des voyageurs et dans le secteur sanitaire 29% (contre 32% en 2011).

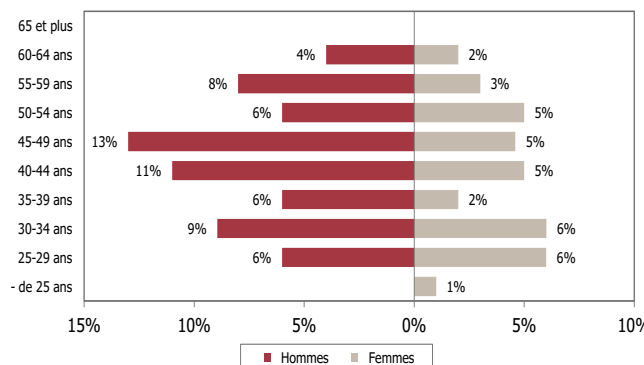
Au cours de la décennie, la part des moins de 25 ans n'a pas variée en « marchandises » (6%) ni chez les « voyageurs » (2%). En revanche, elle a perdu 5 points en transport sanitaire de 6% des effectifs en 2011, elle est à 1% en 2021.

Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2021



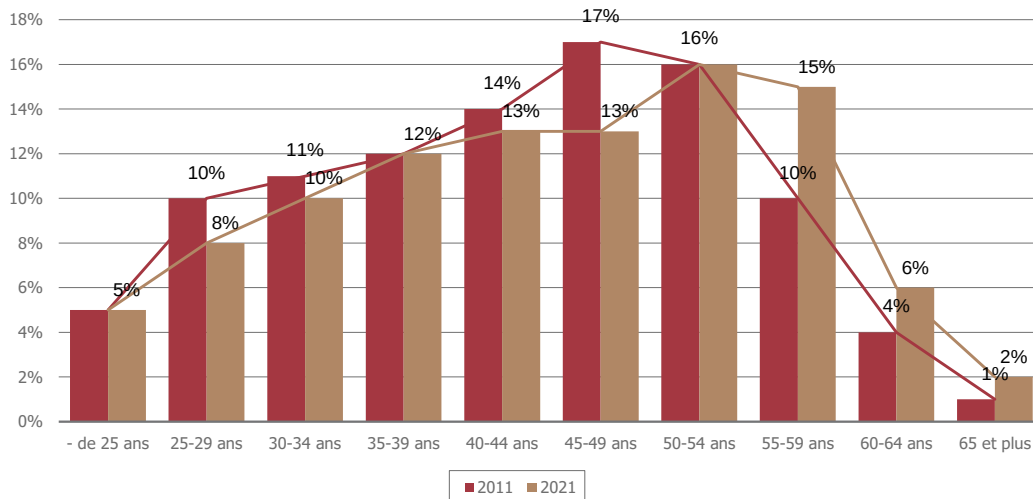
Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2021



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

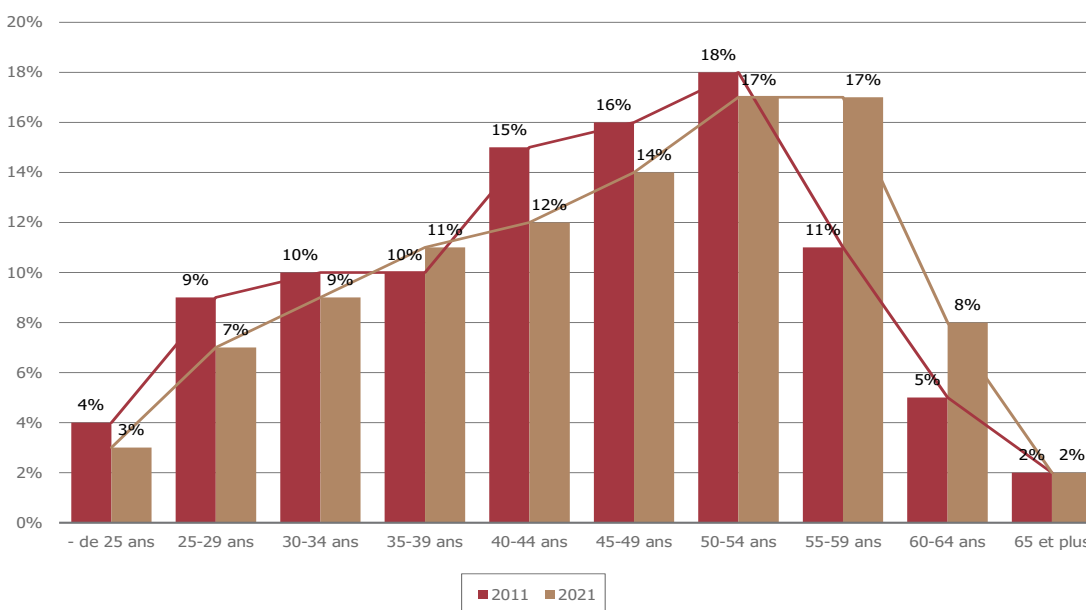
Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

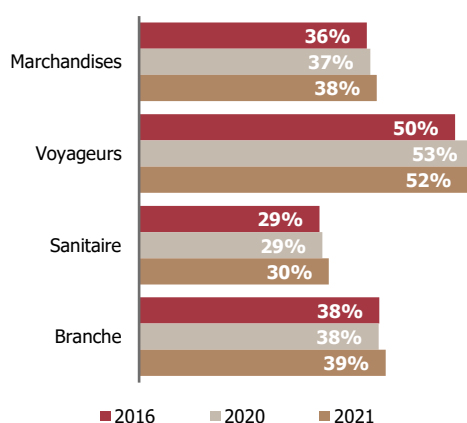
La pyramide des âges à 10 ans d'intervalle signale une très nette augmentation de la part des salariés de plus de 55 ans, tous secteurs et toutes familles professionnelles confondus : ils étaient 15% en 2011, ils représentent près d'un salarié sur 4 en 2021 (23%). Chez les conducteurs-trices (64% des effectifs totaux), les plus de 55 ans ont gagné 9 points (18% en 2011 - 27% en 2021).

Comparaison de la structure par âge de la famille conduite à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



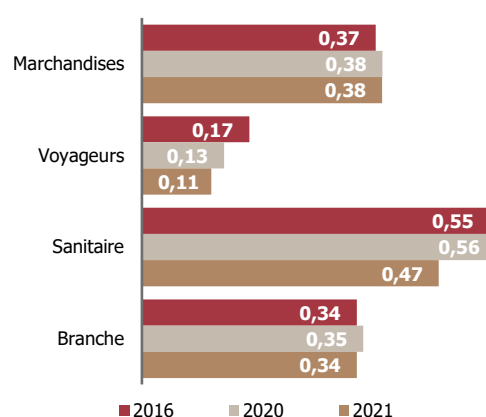
Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global ; plus ce taux est proche des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à de forts enjeux de gestion du personnel liés au remplacement des départs à la retraite dans les 10 à 12 ans à venir (réforme des retraites). Dans la transport routier de voyageurs, sans surprise, il atteint cette année 52%. Ce taux ne cesse de monter dans les activités « marchandises », qui au cours des dernières années a enregistré 2 points de plus.

Le taux de relève correspond au nombre de salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Lorsque l'indicateur est inférieur à 1, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans ce qui est le cas dans tous les secteurs de la branche.

Dans la branche, en région comme au plan national, le taux de relève s'affiche à 0,34 en 2021. Ce qui signifie que les plus de 50 ans sont trois fois plus nombreux que les moins de 30 ans. C'est chez les voyageurs que l'on retrouve le taux le plus défavorable de 0,11 contre 0,10 au plan national.

Taux de relève des effectifs de la branche, par activité

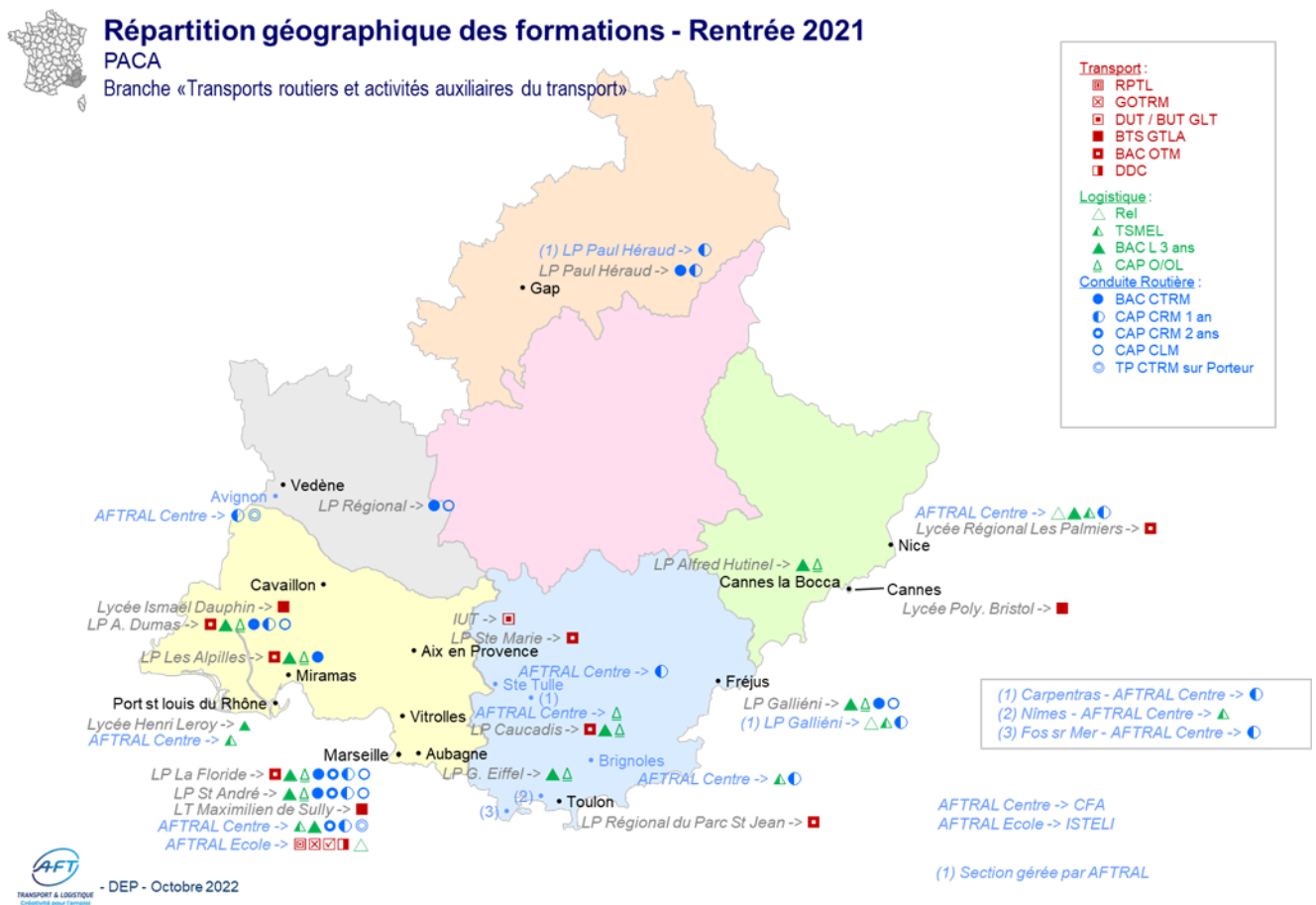


Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale des formations soutenues par la branche année scolaire 2021-2022



Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT.

Les effectifs formés en transport et logistique

Diplômes d'Etat délivrés en 2021

	2021	Taux de réussite	Evolution 2020/2021	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	175	92%	-6 %	5 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	80	77%	- 48 %	1 %
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	87	81 %	- 8 %	8 %
Diplôme d'État d'Ambulancier	284	85 %	-1 %	42 %
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	57	73 %	-3 %	12 %
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	101	77 %	-22 %	40 %
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique	80	78%	- 4 %	9%
BAC Pro Logistique	85	82%	- 27 %	8 %
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	44	76 %	-65 %	2 %
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	72	82 %	-10 %	3 %
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	21	88 %	17 %	
Total des diplômes délivrés	1 086	82 %	-27 %	18 %

Source : Ministère de l'Education nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

Le nombre de diplômes délivrés, quelle que soit la spécialité en lien avec les métiers du transport et de la logistique, sont moins nombreux qu'en 2020.

A noter toutefois que jusqu'en 2020 les CAP conducteurs-trices livreurs-euses de marchandises (CLM) étaient passés (pour la moitié d'entre eux) et obtenus (dans près de 80% des cas), dans le cadre du cursus de bac professionnel conducteur-trice en transport routier de marchandises ; un même élève pouvait donc être titulaire à la fois d'un bac et d'un CAP de conduite. Si on neutralise ces CAP CLM, le nombre de diplômés en moins en 2021 s'élève à 320.

Comme l'année précédente plus de 8 élèves ou étudiants ayant passé un diplôme sur 10 ont été reçus.

Le taux de féminisation des diplômes a gagné 3 points cette année.

Titres professionnels délivrés en 2021

	2021	Taux de réussite	Evolution 2020/2021	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	110	96%	59%	45%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	988	77%	- 12 %	8%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	141	63%	- 26 %	5%
Conducteur de transport en commun sur route	455	67%	-19 %	22%
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	2	50%	100%	0%
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	2	67%	-75 %	50%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	46	74%	28%	30%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	8	80%	0%	25%
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	1	25%	- 96%	100%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	29	83%	0%	41%
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entrepôt	33	85%	74%	33%
Agent magasinier	78	98%	44%	22%
Cariste d'entrepôt	14	100%	- 68%	
Préparateur de commandes en entrepôt	190	99%	29%	15%
Total des titres délivrés	2 097	76%	-8%	15%

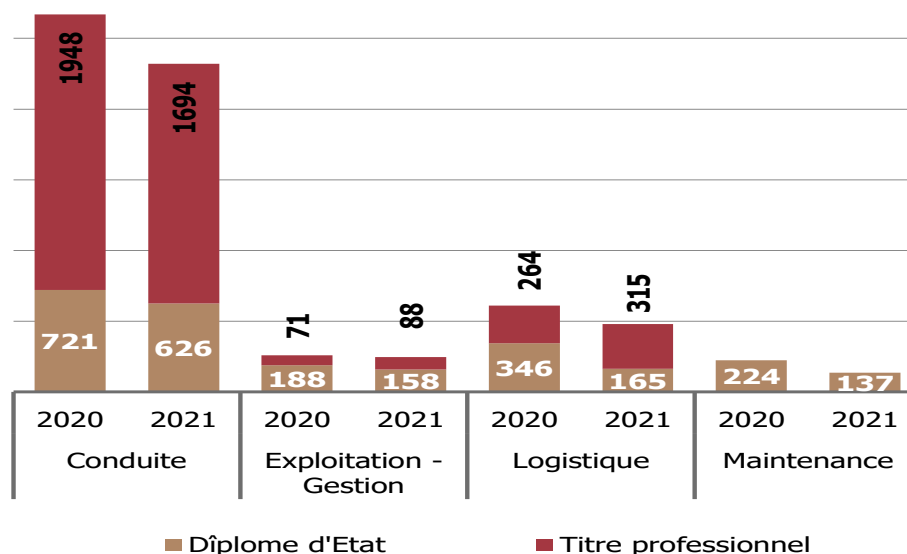
Source : DGEFP

Toutes qualifications en transport et logistique confondus en 2021, les titres professionnels sont deux fois plus nombreux que les diplômes délivrés.

S'agissant des titres professionnels, leurs taux de réussite (76% contre 82% pour les diplômes) et de féminisation sont plus faibles que dans les diplômes (15% contre 18%).

Leur volume a baissé pour la deuxième année consécutive : depuis 2019, on compte près de 800 titres professionnels délivrés en moins.

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers (hors FIMO)



Source : DGEFP, Ministère de l'Education nationale

Les effectifs des contrats en alternance dans la branche en 2021

Contrats de pro.	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2019	35	149	3	1	74	262	47%
2020	26	76	26	1	24	153	32%
2021	33	52	36	5	19	145	30%

Source : OPCO Mobilités

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2020	148	410	11	59	113	741	33%
2021	232	544	3	41	237	1 057	39%

Source : OPCO Mobilités

La réforme de 2018 et le plan « 1 jeune 1 emploi » toujours en cours en 2021 ont permis de soutenir les employeurs dans leur décision de recourir aux contrats d'apprentissage, affichant une augmentation de 43% de ces contrats en 2021.

En parallèle, les contrats de professionnalisation ont reculé de 5% sur la même période et de 45% depuis 2019.

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur-trice délivrés en région

	2021	Evolution 2020/2021
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	110	59%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	988	- 12%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	141	- 26%
CAP Conducteur routier marchandises	175	- 6%
CAP Conducteur livreur marchandises	80	- 48%
Bac Pro Conducteur transport routier marchandises	87	- 8%
CAP Déménageur sur VUL	0	
Formation initiale minimum obligatoire (FIMO) et passerelle	1 521	54%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	455	- 19%
CAP Agent d'accueil et de conduite transport routier de voyageurs	0	
Formation initiale minimum obligatoire (FIMO) et passerelle	304	6%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	284	-1%
TOTAL	4 245	8%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education nationale, MEEM, ARS

Les formations en conduite représentent, tous dispositifs confondus (diplômes, titres et FIMO) et tous secteurs confondus, 83% des formations transport et logistique en région PACA ; elles ont augmenté de 8% après une baisse de 16% l'année précédente

Le volume de formations en conduite « marchandises » a gagné 11% en un an. Sur la même période, les formations en conduite « voyageurs » ont perdu 11 points et les formations « ambulanciers » ont reculé d'un point.

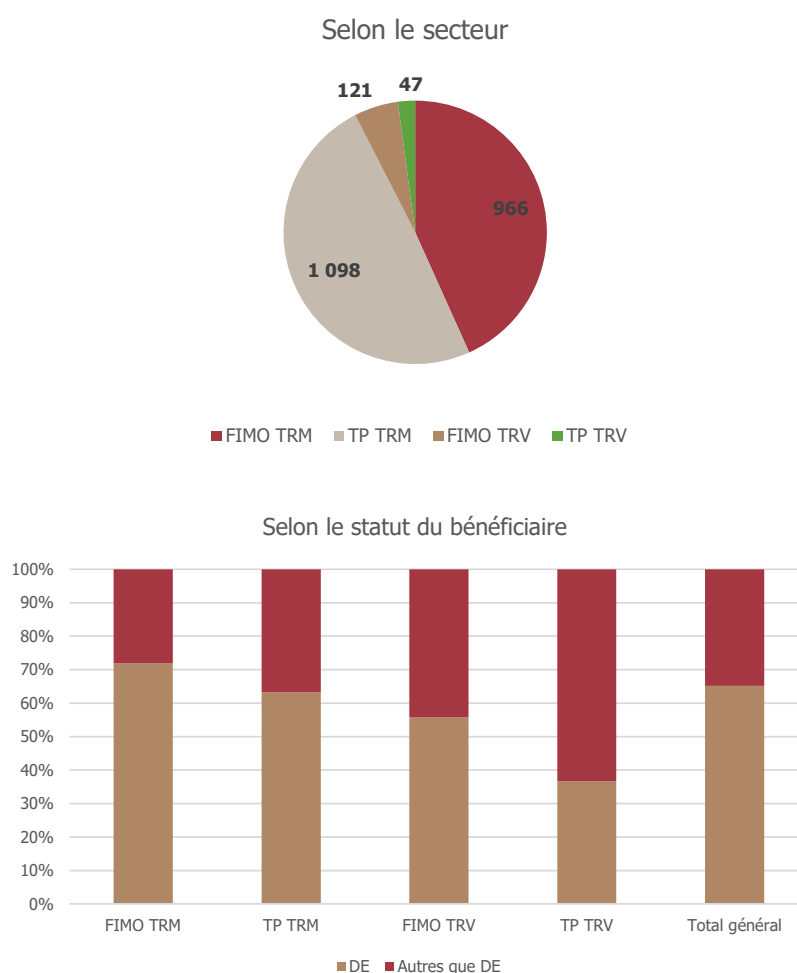
Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2021 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrat de pro.	33	52	36	5
	27%	-32%	38%	400%
Plan de développement des compétences				
Enterprises -11 salariés	633	52	114	15
	41%	49%	84%	275%
Enterprises + 11 salariés	3 112	214	960	72
	16%	-10%	105%	-23%
Autres dispositifs de formation				
POEC	286	0	0	0
	-11%			
Ensemble	4064	318	1110	92
	17%	-9%	100%	-7%

Source : OPCO Mobilités

Après une baisse significative du nombre de bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2020 (-40%), 2021 enregistre une augmentation de 24% portée notamment par le plan de développement des compétences des entreprises de plus de 11 salariés en logistique (+492 bénéficiaires) et en conduite (+423 bénéficiaires).

Répartition régionale du co-financement par l'AFT des formations



Source AFT

L'AFT a co-financé cette année moins de titres professionnels qu'en 2020 mais davantage de FIMO. Sur la totalité des formations en conduite co-financées, 10% l'ont été au bénéfice du transport routier de voyageurs (238 formations) et 90% du transport de marchandises (2 064 formations). Les bénéficiaires de ces co-financements ont été pour les 2/3 des demandeurs d'emploi souhaitant embrasser le métier de conducteur-trice routier-ère.

Insertion des personnes sorties de formation Education nationale et CFA/Ecoles de la profession en juin 2021

Le site dynamique de l'AFT est libre d'accès. Il permet d'extraire les résultats en sélectionnant plus particulièrement un diplôme, une année de session, un niveau de formation, une académie/région/territoire ou le mode de formation : <https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

Diplômes	% en emploi	% en poursuite d'études à temps plein	% en recherche d'emploi	% autres situations*	Total
Bac pro. conducteur-trice en transport routier de marchandises	60%	11%	23%	6%	100%
Bac pro logistique	54%	20%	15%	11%	100%
Bac pro transport	46%	24%	28%	2%	100%
BTS Gestion des transports et logistique associée	80%	9%	7%	4%	100%
CAP conducteur-trice livreur-euse de marchandises	31%	27%	31%	11%	100%
CAP conducteur-trice routier-ère de marchandises	62%	8%	29%	1%	100%
CAP opérateur-trice logistique	39%	30%	21%	10%	100%
TSMEL	83%	0%	17%	0%	100%
REL	64%	0%	36%	0%	100%
TOTAL	55%	23%	16%	6%	100%

Source : AFT-DEP, Placement 6 mois après la sortie de formation.

*Autres situations = en attente de résultats de concours, armée...

Comme en 2020, plus d'un sortant de formation sur 2 est en emploi 6 mois après la formation. En revanche, le choix de poursuite d'études s'est accru de 7 points au regard de 2020 : près d'un quart des sortants poursuit ses études à temps plein. La part des formés en recherche d'emploi a très nettement reculée passant de 24% en 2020 à 16% en 2021.

Parmi les statuts en emploi (55% des sortants) :

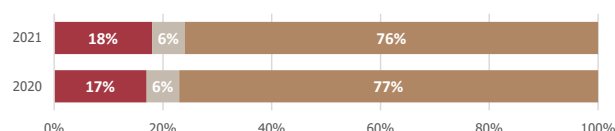
- 36% sont en CDI, 25% en CDD, 26% en alternance et 13% en contrat d'intérim, saisonnier ou autre.
- 60% travaillent dans une entreprise de transport ou chez un prestataire logistique, 12% dans le commerce ou la distribution, 7% dans le BTP et 21% dans un autre secteur.

La dynamique de l'emploi

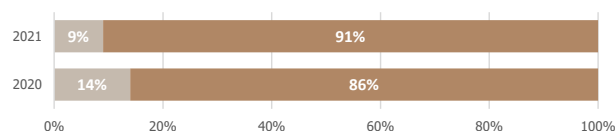
15 420 recrutements dans la branche en PACA

Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

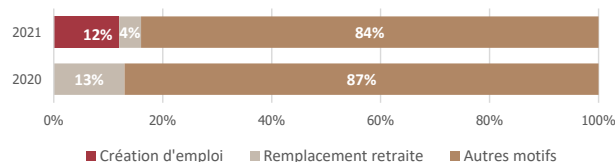
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, la branche a embauché 15 420 salariés contre 11 480 en 2020.

80% d'entre eux ont été recrutés dans l'activité « marchandises », 10% dans le secteur du transport routier de voyageurs et 10% dans le transport sanitaire.

Tous secteurs confondus, 54% des recrutements ont concerné des postes de conduite, 33% relèvent de la famille logistique manutention magasinage et 9% de la famille exploitation.

A noter que près d'un salarié sur 5 (18%) a été recruté dans le cadre d'une création de poste dans les activités « marchandises », 12% dans le transport sanitaire et aucune création de postes n'a été enregistrée dans le transport routier de voyageurs.

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

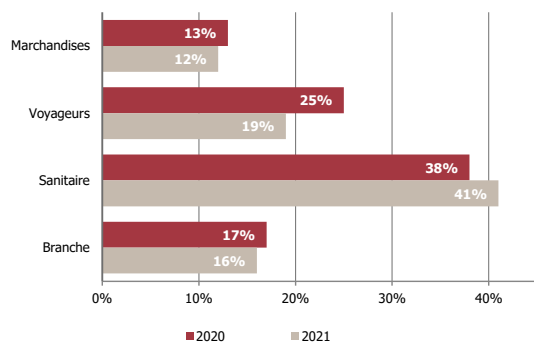
	2020	2021	Evolution
Marchandises	3812	4094	7%
Voyageurs	82	139	70%
Sanitaire	19	31	63%
Branche	3913	4264	9%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Le recours aux contrats intérimaires a augmenté en 2021 (+9%). C'est l'activité « marchandises » qui est la plus concernée par ce type de contrats.

29% des intérimaires, tous codes NAF confondus dans la branche, exercent chez les prestataires logistiques (NAF 52.10 B)

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ

Les femmes représentent 16% des salariés recrutés en 2021. Elles ont été, en proportion, plus nombreuses que l'année précédente dans le transport sanitaire, mais moins présentes dans l'activité « marchandises » et surtout voyageurs.

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2021

Toutes familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2020/2021 (en points)
Magasinage, manutention et déménagement	22%	1
Organisation de la circulation des marchandises	50%	5
Personnel d'encadrement logistique	27%	1
Personnel de conduite du transport routier	8%	1
Personnel d'encadrement du transport routier	31%	-2
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	16%	1
Ensemble du marché du travail régional	51%	1

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi, tous métiers confondus du transport et de la logistique n'a quasiment pas varié ; elles sont toutefois plus nombreuses que l'année précédente (+5 points) dans la famille « organisation de la circulation des marchandises ».

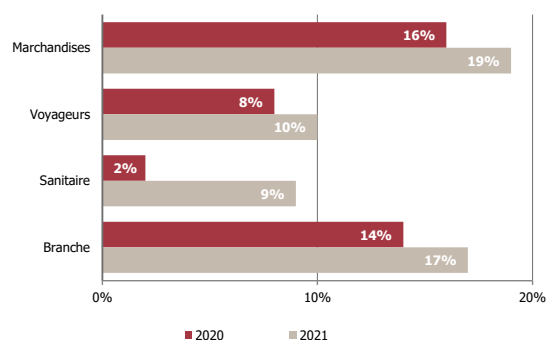
Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2021

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2020/2021 (en points)
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	1
Courses et livraisons express	15%	1
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5%	1
Conduite de transport de particuliers	14%	1
Conduite de transport en commun sur route	17%	1
Conduite de véhicules sanitaires	32%	0

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

A l'exception des ambulanciers où leur part ne varie pas d'une année sur l'autre, la part des femmes dans les différents métiers de la conduite augmente d'un point au regard de l'année précédente.

Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

2 652 jeunes de moins de 25 ans ont été recrutés en 2021, soit une augmentation de plus de 68%. Les aides à l'embauche des apprentis ont permis d'installer davantage de jeunes, essentiellement primo formés, dans les entreprises.

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2021

Toutes familles de métiers	Part des jeunes (- de 25 ans)	Evolution 2020/2021 (en points)
Magasinage, manutention et déménagement	17%	0
Organisation de la circulation des marchandises	6%	-7
Personnel d'encadrement logistique	6%	0
Personnel de conduite du transport routier	9%	0
Personnel d'encadrement du transport routier	7%	-2
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	0
Ensemble du marché du travail régional	12%	-1

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes de moins de 25 ans s'est réduite au regard de l'année précédente dans les métiers en lien avec l'organisation et l'encadrement (respectivement de 7 points et de 2 points).

Contrairement aux femmes sous représentées dans la demande d'emploi de la branche au regard de l'ensemble du marché régional, la part des jeunes tous métiers confondus du secteur (13%) se superpose à celle du marché régional de l'emploi (12%).

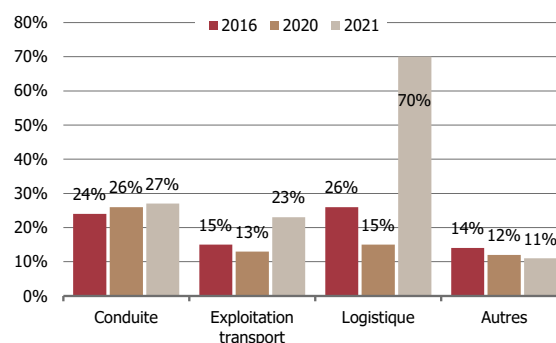
Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2021

Métiers de la conduite	Part des jeunes (-25 ans)	Evolution 2020/2021 (en points)
Conduite de marchandises sur longue distance	6%	-1
Courses et livraisons express	23%	7
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	14%	0
Conduite de transport de particuliers	2%	0
Conduite de transport en commun sur route	2%	-2
Conduite de véhicules sanitaires	5%	-2

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Dans la famille conduite, la part des jeunes de moins de 25 ans a gagné 7 points en un an sur l'activité « courses et livraisons express » : il s'agit là de métiers en lien avec la messagerie.

Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

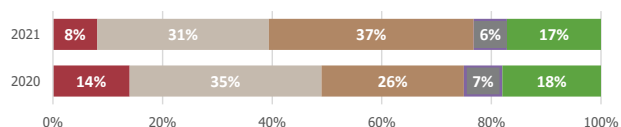
Le taux de rotation (ou turnover) est le rapport entre le nombre d'entrées et départs de l'établissement et l'effectif présent en début de période. Un taux de rotation de 0% signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée.

Tous secteurs d'activité confondus et toutes familles confondues, le taux de rotation de la branche en PACA atteint 31% en 2021 (contre 23% au plan national). Il était de 22% 5 ans avant et de 21% en 2020. En 2021, la branche a donc renouvelé près d'un tiers de ses effectifs.

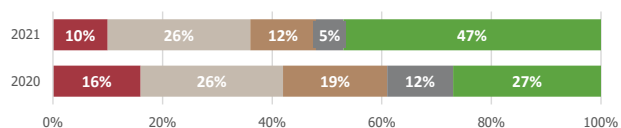
La famille logistique a renouvelé 7 salariés sur 10 au cours de l'année 2021.

Motifs de départs des salariés employés, par activité

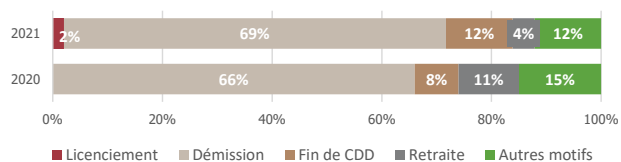
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête tableau de bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs d'activité confondus, la part de licenciements a reculé dans les activités « marchandises » et dans le transport routier de voyageurs en 2021.

Dans le transport sanitaire, plus de 2 départs sur 3 (69%) sont des démissions.

La prospective globale pour la région

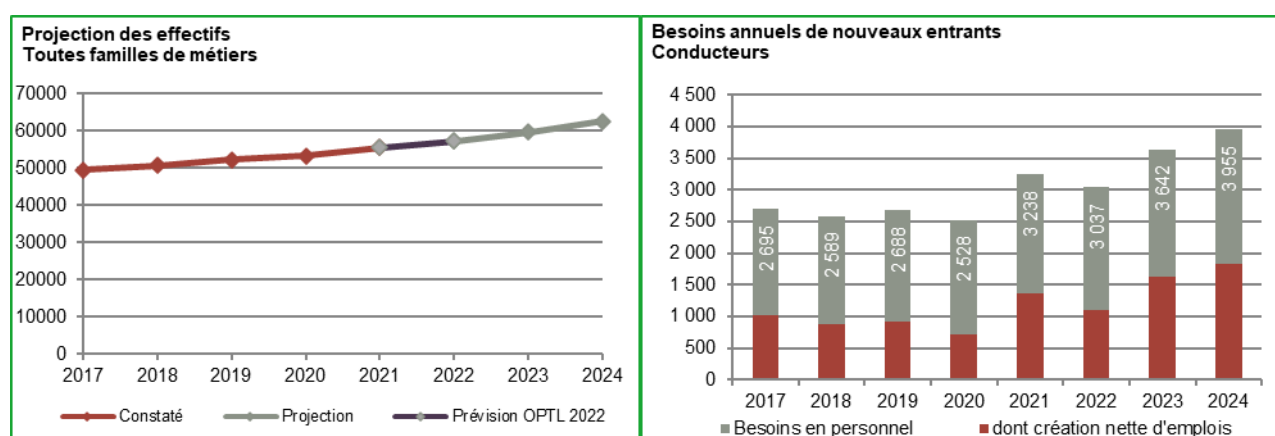
Les membres de l'observatoire prospectif du transport et de la logistique en Provence Alpes Côte d'Azur (OPTL PACA) se réunissent chaque fin d'année pour estimer la variation des effectifs salariés de l'année en cours.

Ces estimations ont été réalisées à partir des données URSSAF connues à date de réunion (premier semestre 2022), et des échanges des représentants de salariés et d'employeurs sur le niveau d'activité du secteur du second semestre de cette même année.

La branche :

Après échanges, les membres de l'OPTL PACA ont prévu une augmentation de 3,1% des effectifs salariés de la branche du transport et des activités auxiliaires en 2022, pour atteindre plus de 57 000 salariés (57 109) fin 2022.

Si l'on projette l'évolution des effectifs sur les 2 années à venir, en s'appuyant sur les constats d'évolution des années précédentes, de l'estimation de l'OPTL de cette année, les variations pourraient être les suivantes :



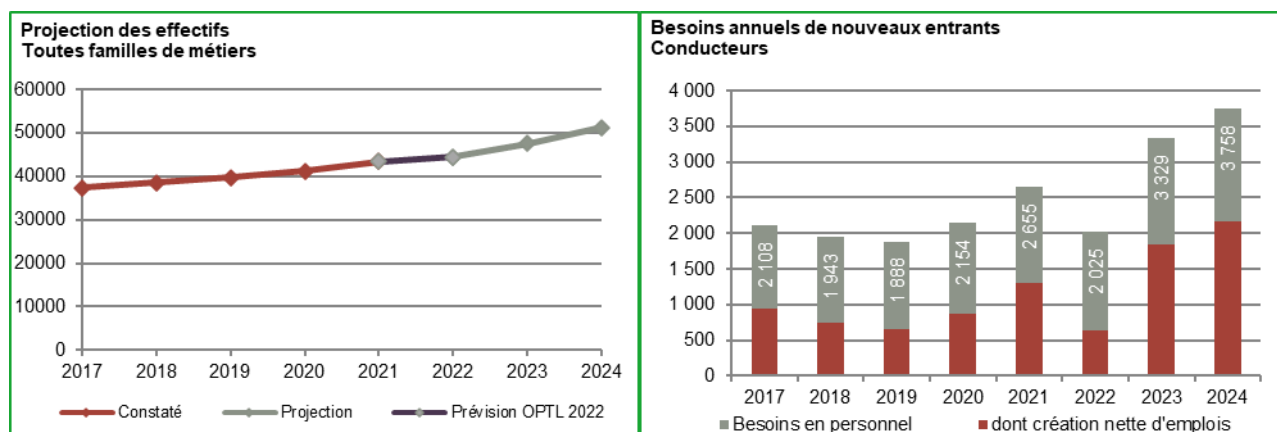
Ces estimations varient selon que l'on considère l'activité « marchandises », le transport routier de voyageurs ou le transport sanitaire.

L'activité « marchandises » :

L'activité « marchandises » qui a connu une très forte augmentation de ses effectifs en 2021 (+ 4,3%) poursuit cette tendance mais dans une moindre mesure : les membres de l'OPTL estiment que les effectifs ont augmenté de 2,5% en 2022 (2,2% au premier semestre, chiffres URSSAF). En effet, le climat économique et social s'est assombri en 2022 : la guerre en Ukraine a freiné les échanges internationaux, l'inflation en Europe impacte défavorablement la consommation des ménages. Les industriels peinent à s'approvisionner en matières premières et pour la première fois, le e-commerce enregistre un net ralentissement de son activité.

Malgré ces événements, le transport de marchandises a toutefois besoin de compétences pour assurer la continuité de ses activités et la pénurie de conducteurs-trices se fait toujours ressentir. Il s'agit de remplacer des salariés moins fidèles à l'entreprise ou au métier : la crise sanitaire liée à la COVID a changé la relation au travail.

A échéance de 2 ans, en appliquant les mêmes paramètres que ceux appliqués à la branche (cf ci-dessus), les besoins en personnels seraient en forte hausse avec une nette majorité de créations d'emploi notamment chez les personnel de conduite :



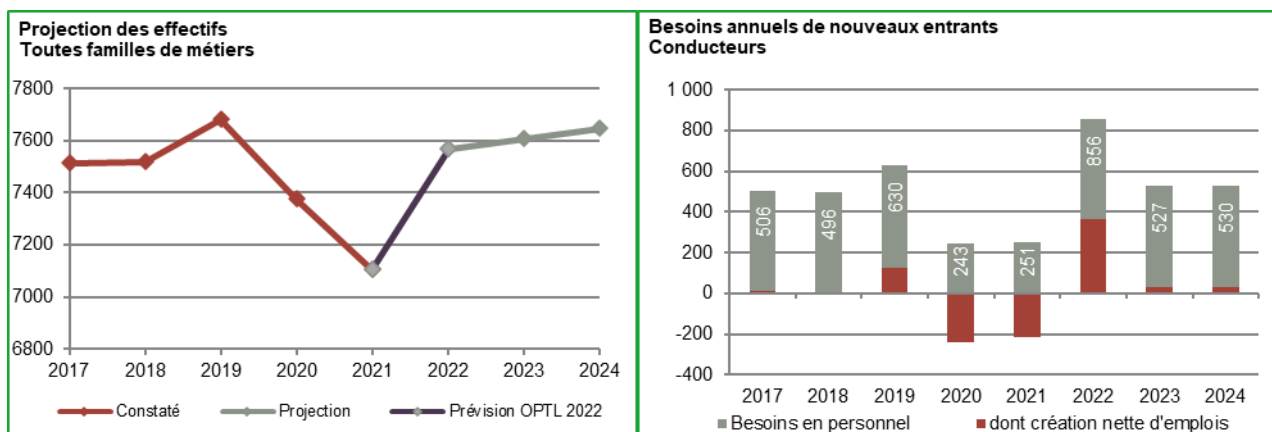
Le transport routier de voyageurs :

Après avoir perdu des salariés au cours des 2 dernières années, le secteur inverse la tendance en 2022 : au cours du premier semestre, le transport routier de voyageurs enregistre une augmentation de ses effectifs salariés de 5,5% (données URSSAF).

Les membres de l'OPTL PACA ont estimé que, d'ici la fin de l'année 2022, ces effectifs continueraient à croître mais dans une moindre mesure : les recrutements en vue de satisfaire les contrats passés avec les autorités organisatrices de transport ont été, en grande partie, réalisés au cours du premier

Semestre ; par ailleurs, l'inflation risque de ralentir les achats de transport de tourisme. Ainsi, l'augmentation des effectifs salariés du secteur a été évalué à 6,5% pour l'année 2022.

Au cours des 2 années à venir, les besoins en emploi, selon les mêmes critères que ceux appliqués à la branche, seraient à la hausse, essentiellement pour remplacer les départs pour ce qui concerne la population de conducteurs-trices : l'âge de ces salariés explique en grande partie ces besoins en recrutement.



Le transport sanitaire :

Les reports d'actes médicaux de l'année 2021 imposés par la crise COVID ont engendré une augmentation des effectifs salariés du transport sanitaire de 1,5% au cours du premier semestre 2022 (données URSSAF).

La réforme des urgences pré hospitalières intervenue en juillet oblige à organiser des gardes de 24 heures et non plus de nuit uniquement : les besoins en recrutements vont donc se tendre davantage au cours du second semestre. Les membres de l'OPTL PACA ont estimé que les effectifs augmenteraient de 3% en 2022 portant le nombre de salariés du secteur à plus de 5 000 (5 083).

Les employeurs évoquent toutefois une inquiétude quant au nombre de personnes formées au diplôme d'Etat d'ambulanciers qui, sur certains territoires, sont largement insuffisants.

